



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ANCOLS 

Contrôle Évaluation Études

Agence nationale de contrôle du logement social



L'ESSENTIEL DE L'ACTIVITÉ 2020

L'ANCOLS

Depuis sa création au 1^{er} janvier 2015, l'agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS), établissement public placé sous la tutelle de l'État, est chargée de contrôler et d'évaluer les organismes du logement social et du secteur de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) dit « Action Logement ».

Depuis 2020, l'agence formule également des préconisations permettant d'améliorer la mise en œuvre des politiques publiques du logement.

Contrôle et suites

Depuis la création de l'agence en 2015, l'ANCOLS a notifié 614 rapports définitifs de contrôle qui, au regard des entités existantes au 1^{er} janvier 2020, correspondent à 400 organismes de logement social, détenant 4,2 millions de logements. **Le taux de couverture du parc social par les contrôles finalisés ou en cours de finalisation fin 2020 atteint 90 %.**

En 2020 l'agence a poursuivi son action dans une dynamique d'amélioration permanente du fonctionnement des organismes et du secteur contrôlé, avec l'évolution à la baisse du nombre moyen de manquements par dossier de contrôle et de la gestion (-12 % en moyenne sur 3 ans). Cet indicateur est un des signes tangibles de cette dynamique d'amélioration.

AMÉLIORATION DES OUTILS

L'agence a mis en place **en 2020 de nouveaux outils au service de sa mission de contrôle**, notamment un portail sécurisé d'échanges avec les organismes.

ANTICIPATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION DE REGROUPEMENT DE LA LOI ELAN

L'année 2020 a été marquée par **une accentuation des contrôles de groupes d'organismes**, 10 contrôles de groupes ayant été engagés, comptant chacun entre 2 et 8 organismes et représentant au total 47 organismes, soit quasiment la moitié des contrôles réalisés.

FINALISATION DE LA PHASE D'APPLICATION À BLANC DES CONTRÔLES D'ABSENCE DE SURCOMPENSATION

Au titre des programmations 2019 et 2020, l'agence a mis en œuvre, pour les organismes de logement social, la délibération du conseil d'administration du 23 janvier 2019 relative à la méthode de contrôle des compensations de service public octroyées à des entités chargées de la gestion de services d'intérêt économique général, dans le cadre d'une période d'application à blanc de dix-huit mois commençant le 1^{er} avril 2019 puis prorogée jusqu'à la fin de l'année 2020, compte tenu de la crise sanitaire.

EN QUELQUES CHIFFRES :

99
ORGANISMES

pour lesquels les contrôles
ont été engagés en 2020



74 RAPPORTS

définitifs notifiés

87 RAPPORTS

examinés par le comité du contrôle et des suites de l'ANCOLS

L'AGENCE S'ORGANISE AUTOUR DE DEUX GRANDES MISSIONS OPÉRATIONNELLES :

Une mission de contrôle et d'évaluation des organismes

Une mission d'évaluations transversales avec la réalisation d'études et de production de statistiques

STATISTIQUES, ÉVALUATIONS TRANSVERSALES ET SYSTÈME D'INFORMATION

DES ÉTUDES COMPLÉTÉES DÉSORMAIS PAR DES PRÉCONISATIONS

En 2020, l'agence a produit une vingtaine d'études ou d'analyses et pour la première fois, elle y a intégré, pour certaines, des recommandations. Pareillement, pour la première année, l'agence a produit des recommandations dans le cadre de son rapport annuel statistique et financier relatif à la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC). Issues de l'analyse des données 2019 et à la lumière des enseignements tirés, ces préconisations visaient principalement à ce que le groupe Action Logement améliore la mise en œuvre des engagements de la convention quinquennale et du Plan d'investissement volontaire. Les nouveaux enjeux apparus à l'occasion de la crise sanitaire ont été également pris en compte dans l'élaboration des préconisations de l'agence.

L'agence contribue ainsi davantage aux réflexions de l'État concernant le secteur du logement social et de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC).

UNE RÉDACTION DES PUBLICATIONS PERMETTANT UNE MEILLEURE INFORMATION

En lien avec sa mission d'études et de production de statistiques, l'agence a également amorcé une évolution dans la communication de ses restitutions pour mieux faire connaître ses travaux.

UNE FONCTION SUPPORT PARTICULIÈREMENT SOLICITÉE, LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Par ailleurs, concernant l'activité informatique de l'agence, au-delà de celle induite par la crise sanitaire, un certain nombre de travaux ont été menés tout au long de l'année 2020. Ils ont concerné principalement des projets relatifs à la dématérialisation, à la sécurité informatique ainsi qu'au système d'information statistique ou au RGPD.



www.ancols.fr



Grande Arche - Paroi sud
92055 Paris La Défense Cedex

